

3. DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA – FINANCIERE

Suite à la transposition en France de la directive européenne 2014/95/UE du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations sociales et environnementales, Voyageurs du Monde est tenue d'établir et de publier sur son site internet une déclaration consolidée de performance extra-financière dès lors que l'ensemble des sociétés incluses dans son périmètre de consolidation atteint un chiffre d'affaires hors taxes supérieur à 100 millions d'euros et un nombre de salariés supérieur à 500.

Cette déclaration donne lieu à l'établissement d'une attestation de nos Commissaires aux comptes selon laquelle ladite déclaration figure bien dans le présent rapport et d'un rapport d'un organisme tiers indépendant comprenant un avis motivé sur la conformité de ladite déclaration et la sincérité des informations fournies.

Nous vous renvoyons à ce(s) document(s) pour votre parfaite information.

3.1. Modèle d'affaires

Le Groupe a une activité d'intermédiation et de création de valeur par le service. Cela se traduit par une forte proportion d'achat de prestations dont une partie importante (91%) se situe dans les pays de destination de la clientèle. Cette caractéristique, suppose le respect d'une politique durable vis-à-vis des partenaires locaux (réceptifs, hébergements, guides, accompagnateurs, porteurs, cuisiniers, etc.) dans le respect des principes du Label ATR (Agir pour un Tourisme Responsable) et le respect de cahiers des charges strictes en matière de qualité, de niveau de service et de sécurité des voyageurs.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 ayant fortement réduit l'activité du Groupe en 2020 et conduit à constater une perte de 13,7 millions d'euros sur l'exercice, le schéma de répartition des richesses n'est pas présenté cette année. Toutefois, il est à noter que la part consacrée par le Groupe à son autofinancement (33% de la richesse créée en 2018, 52% en 2019) lui a permis de résister à la crise en 2020 et lui permettra encore de financer un nouvel exercice déficitaire en 2021 si les départs ne reprennent pas dans des conditions satisfaisantes et des volumes suffisants.

3.2. Cartographie des risques environnementaux, sociétaux et sociaux

Afin d'identifier et hiérarchiser les risques extra-financiers du Groupe, la direction générale, des ressources humaines, juridique et financière du Groupe ont collaboré dans le cadre de groupes de travail. L'analyse des risques s'est fondée d'une part sur les thématiques du dispositif Grenelle II et d'autre part sur les 17 objectifs de développement durable (ODD). Confrontées aux activités du groupe Voyageurs, ces deux grilles de lecture ont permis de sélectionner les risques extra-financiers les plus significatifs, qui peuvent être synthétisés de la manière suivante :

RISQUES	POLITIQUES ET ACTIONS	INDICATEURS
Environnemental		
Contribution au changement climatique	Absorption de 100% des émissions CO2 de nos clients et collaborateurs	· Tonnes CO2 émises par les voyages de nos clients et de nos collaborateurs · Budgets investis dans la Fondation d'entreprise Insolite Bâtisseur Philippe Romero
Empreinte sur la pollution des milieux naturels	Trek, randonnées : ramassage des déchets, et limitation de l'usage des bouteilles d'eau en plastique	
Impact de nos activités sur la raréfaction des ressources naturelles	Politique d'achats pour le papier destiné aux brochures et magazines	
Sociétal		
· Prise en compte des enjeux RSE · Loyauté des pratiques · Respect des droits de l'homme	Engagements pris en tant que membre de l'association Agir pour un Tourisme Responsable (ATR) : · Transparence : expliquer aux clients les bonnes pratiques de tourisme responsable · Partenariat : favoriser un comportement équitable et éthique des prestataires locaux · Cohérence : faire preuve d'exemplarité dans nos pratiques internes	Labelisation EcoCert Environnement délivrée chaque année après audit
Soutien des populations locales	Actions de mécénat	Budgets investis par la Fondation d'entreprise Insolite Bâtisseur Philippe Romero
Non accessibilité des offres à tous les voyageurs	Spécialisation de Comptoir des Voyages sur l'accessibilité des voyages aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap	Nombre de personnes en situation de handicap clientes
Social		
Agir en employeur responsable	Création d'emplois durables, locaux et favorisant la diversité	· Effectif par zone géographique · Effectif par sexe
Perte de compétences et de talents	Formation et développement des compétences des collaborateurs	· Budget formation
Partage inéquitable de la valeur ajoutée au sein de l'entreprise	Politique de redistribution des fruits de la croissance aux collaborateurs	· % part variable de la masse salariale sur résultat

A l'issue du travail de cartographie des risques, il est apparu que les thématiques légales présentées ci-après ne constituent pas des enjeux matériels pour le Groupe : les engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable

La cartographie des risques et la suite de la DPEF concernent toutes les entités françaises du Groupe, sauf mention contraire spécifique à chaque indicateur.

3.3. Politique et indicateurs de suivi des risques environnementaux

La Société et les filiales de son Groupe sont sensibles aux impacts sur l'environnement des voyages qu'elles vendent à leurs clients à travers le monde. Depuis près de 10 ans, la Société et les principales filiales de son Groupe ont fait le choix d'inscrire leurs activités touristiques dans une démarche de tourisme responsable et de développement durable.

Actions en faveur de l'absorption des émissions carbone induites par l'activité

Le secteur touristique n'est pas tenu d'assurer légalement la compensation des gaz à effet de serre (GES) générés par ses activités. Cependant, en octobre 2016 les principales compagnies aériennes ont signé un traité international, sous l'égide de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (OACI), par lequel elles s'engagent à compenser 93 % de leurs émissions GES d'ici 2035 (Plan d'action Corsia (mécanisme mondial de compensation des émissions de CO2 de l'aviation civile).

Cela fait déjà plus de 10 ans que, la Société et les principaux tour-opérateurs du Groupe ont choisi de compenser volontairement 20% des émissions GES des transports terrestres et aériens des voyages de leurs clients et 100% des déplacements professionnels de leurs collaborateurs et investissent dans des projets de reforestation et de séquestration de GES au travers de sa Fondation d'Entreprise Insolite Bâtisseur Philippe Romero.

Depuis les ventes du 1er janvier 2018, certaines sociétés du Groupe, dont Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Nomade Aventure et Allibert Trekking ont décidé d'accélérer ce processus et commercialisent des voyages 100% carbone neutre, en absorbant l'équivalent des émissions CO2 liées à leur activité.

Alors qu'en 2019, 1,132 million d'euros avaient été investis dans des projets de reforestation pour absorber les 272.460 T Eq. CO2 émis sur les voyages commercialisés par les tours opérateurs français du Groupe par l'entremise du fonds d'investissement Livelihoods Carbon Fund (LCF), ces montants ont considérablement baissé en 2020. En effet, 0,26 million d'euros seront investis dans des projet de reforestation pour absorber les 59.022 T éq CO2 émises au cours de l'exercice. Le calcul

des émissions de CO2 de l'aérien se fait suivant la méthodologie de l'ADEME en fonction du nombre de kilomètres par tranche de 1000km et de la capacité de sièges de l'équipement.

Actions pour réduire l'empreinte de l'activité sur la pollution des milieux naturels

Le Groupe, notamment dans ses Maisons et pour ses voyages aventure s'emploie sur le plan logistique à préserver les ressources naturelles non renouvelables et privilégie la mise en place de filières d'approvisionnement locales et bio. Ainsi, un dispositif de réduction et de tri des déchets a été mis en place dans toutes les Maisons du Groupe. Le Groupe veille également à limiter l'usage des bouteilles d'eau en plastique lors des treks ou randonnées.

Par ailleurs, le Steam Ship Sudan (bateau à vapeur naviguant sur le Nil) a fortement réduit sa consommation de fioul lourd sur les dix dernières années grâce à plusieurs actions (allègement du bateau, mise en place de panneaux solaires pour préchauffer l'eau de la chaudière et remplacement de la chaudière originelle par une chaudière moderne). Pour éviter la pollution du Nil, les eaux usées sont collectées, traitées et stockées pendant le voyage, dans les réseaux d'eaux usées des villes d'escale.

Actions pour réduire l'impact de l'activité sur la raréfaction des ressources naturelles

Dans la continuité de son engagement en matière de protection de l'environnement, le Groupe s'inscrit dans une gestion responsable de ses achats papiers en sélectionnant pour ses éditions des papiers fabriqués à partir de fibres et de bois provenant de forêts gérées durablement. En 2020, les éditions papier de Voyageurs du Monde (magazines, brochures, etc.) ont principalement été éditées en papier FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC. Les budgets édition des autres sociétés françaises du Groupe ont été très fortement réduits et aucun support papier n'a été publié.

3.4. Politique et indicateurs de suivi des risques sociétaux

Maintien de la labellisation EcoCert « Agir pour un Tourisme Responsable »

La démarche globale de tourisme responsable du Groupe s'appuie également sur les actions induites par la labellisation de services « Agir pour un Tourisme Responsable ».

Engagés depuis 2007, la Société et les principaux tour-opérateurs du Groupe ont participé à l'élaboration du référentiel de la norme AFNOR « Agir pour un Tourisme Responsable ». Depuis 2016, l'audit de vérification du respect des critères du référentiel est assuré par le cabinet externe et indépendant, ECOCERT, qui veille au respect des engagements suivants :

- transparence vis-à-vis des clients
 - o sur les bonnes pratiques du tourisme responsable
 - o sur les enjeux liés à la destination (notamment les plus fragiles)
- partenariat vis-à-vis des prestataires
 - o sur les bonnes pratiques sociales et environnementales à adopter localement (loyauté des pratiques et respect des droits de l'homme)
 - o sur la sensibilisation de leurs propres fournisseurs
 - o par la signature d'une charte de collaboration
- cohérence vis-à-vis des salariés
 - o en développant et diffusant une politique de gestion environnementale
 - o en évaluant l'empreinte carbone de l'entreprise
 - o en mettant en place des actions sociales, au-delà de la réglementation nationale

Tous les nouveaux embauchés sont formés sur les engagements pris au titre d'ATR. Par ailleurs, des déjeuners thématiques sont régulièrement organisés avec les salariés pour les sensibiliser au tourisme responsable.

Voyageurs du Monde, Comptoir des Voyages, Terres d'Aventure, Nomade Aventure, Chamina Voyages et Allibert Trekking, certifiés Agir pour un Tourisme Responsable, pour certains depuis 2007, veillent au maintien de cette certification assurée par un audit annuel. En 2019, toutes ces sociétés ont reçu le label EcoCert « Agir pour un Tourisme Responsable ». Elles en bénéficient toujours, aucune démarche de certification n'ayant été entreprise en 2020 en raison de la crise qui touche tout le secteur du tourisme.

En tant que membres ATR, ces sociétés sont signataires de la charte éthique du voyageur, qui nous engage notamment à dénoncer l'exploitation sexuelle des enfants (engagement n°8).

Soutien à des projets en faveur des populations via la Fondation d'entreprise du Groupe

La Fondation d'entreprise Insolite Bâtitteur Philippe Romero a aussi pour vocation de gérer les fonds dédiés aux actions humanitaires et de soutien aux projets de développement économiques et sociaux. Au titre de ces actions de mécénat, la Fondation d'entreprise soutient des structures à travers le monde qui interviennent dans les domaines suivants : protection de l'enfance, formation professionnelle, aide au développement économique, préservation du patrimoine culturel et naturel, soutien aux personnes en demande de protection internationale et sauvegarde des modes de vie traditionnels.

En 2020, la crise sanitaire a contraint le Groupe à geler ces budgets. Pour rappel, en 2019, le Groupe avait consacré près de 0,4 million d'euros au soutien de ces différentes actions, dont le détail est accessible à <http://www.fondation-insolitebattiseur-philipperomero.com/>.

Au-delà des actions de la Fondation d'entreprise, le Groupe considère que le tourisme (i) favorise par les échanges induits l'amélioration de la paix dans le monde, (ii) contribue au respect des droits des êtres humains et au développement économique des pays les plus démunis et (iii) permet de créer un environnement favorable à l'accueil et à l'intégration des personnes déplacées de leur pays d'origine.

Le Groupe s'engage à travers notamment des voyages basés sur la rencontre, l'analyse des situations, le partage et la promotion de valeurs universelles fortes.

Le Groupe apporte son soutien à diverses organisations d'aide humanitaire et de défense des droits de l'homme de manière régulière ainsi qu'à des actions ponctuelles.

Accessibilité des voyages aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

Le Groupe s'est engagé à rendre ses voyages sur mesure accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et de faire porter ce projet par la marque Comptoir des Voyages. Les voyages individuels proposés sont adaptés en termes de transport, d'hébergement et de service à la carte.

En 2020, Comptoir des Voyages a ainsi fait voyager 27 personnes sur ce type de voyage, dont 12 en situation de handicap. Ces chiffres ont fortement baissé par rapport à 2019 en raison de la forte baisse d'activité liée à la crise sanitaire.

3.1. Politique et indicateurs de suivi des risques sociaux

Répartition des effectifs par zone géographique

Le tableau suivant présente l'effectif de l'ensemble des entités du Groupe :

	2020	2019	Var.
France	1 001	1 019	-1,8%
Etranger	332	390	-14,9%
Total	1 333	1 409	-5,4%

Au cours de l'exercice 2020, l'effectif moyen du Groupe a diminué de 5,4% par rapport à l'exercice 2019 ; cette situation s'explique par des licenciements sur certaines sociétés étrangères (Maroc sur Mesure, Villa Bahia, Original Travel, KE, Voyageurs Canada et Villa Nomade) ainsi que par des départs volontaires chez Voyageurs du Monde. L'ensemble de ces départs est directement lié à la crise sanitaire.

Répartition des effectifs des sociétés françaises

Le tableau suivant présente la répartition des effectifs des entités françaises du Groupe, dont principalement Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Allibert Trekking, Nomade Aventure et Chamina Sylva :

	2020		2019	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Cadres	21%	16%	21%	16%
Non Cadres	47%	16%	47%	16%

La catégorie professionnelle « non cadres » (employés et agents de maîtrise) est la plus représentée au sein des sociétés françaises du Groupe. Par ailleurs, en 2020, la répartition du personnel par sexe est restée identique à celle de 2019 avec une forte représentation des femmes. Les entreprises du Groupe maintiennent leur engagement pour le respect de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notamment en matière de recrutement et de rémunération.

Les entités françaises s'engagent en faveur de la promotion de l'égalité professionnelle et du respect du principe de non-discrimination entre les femmes et les hommes. Cela se traduit dès le processus de recrutement et d'embauche où elles restent attentives au maintien de la mixité dans tous leurs emplois, afin de ne pas avoir de postes exclusivement féminins ou exclusivement masculins. Par ailleurs, ces sociétés favorisent l'égalité d'accès aux postes à responsabilité pour maintenir une proportion cohérente de femmes et d'hommes dans l'encadrement par rapport à la répartition générale femmes/hommes. En particulier, Voyageurs du monde s'assure qu'il n'y ait pas d'incidence des congés maternité, paternité, d'adoption ou parental d'éducation sur la rémunération en vérifiant annuellement auprès de sa population la plus représentative, les conseillers voyages, que le parcours professionnel et salarial des femmes et des hommes est le même à 1 an, 3 ans et 5 ans.

Formation et développement des compétences des collaborateurs

Le tableau suivant présente les dépenses de formation des entités françaises du Groupe, dont principalement Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Allibert Trekking, Nomade Aventure et Chamina Sylva :

	2020	2019	Var.
France	166	1 560	-89%

En 2020, les dépenses de formation des sociétés françaises du Groupe s'élèvent à près de 0,2 million d'euros, en diminution de 89% par rapport à 2019. La crise sanitaire et les restrictions budgétaires qui en ont découlé ont contraint le Groupe à fortement réduire ce budget.

Politique de redistribution des fruits de la croissance aux collaborateurs

Le tableau suivant présente les éléments variables de rémunération distribués aux collaborateurs des différentes sociétés du Groupe, au-delà de leur rémunération fixe. Ces montants distribués incluent les primes, l'intéressement, la participation et les charges afférentes. Ils sont exprimés en pourcentage du résultat d'exploitation brut, c'est-à-dire avant prise en compte de ces montants distribués.

	2020	2019
Montants distribués aux salariés	22	9 768
% résultat d'exploitation brut	n/a	25%

En 2020, la situation déficitaire des principales entités françaises du Groupe n'a pas permis de distribuer ces sommes aux salariés.